



## Du fumier de cheval à Seine-Aval

Le [Siaap](#) et la ville de Maisons-Laffitte vont tenter de valoriser du fumier de cheval mélangé aux boues de la Step de Seine-Aval pour produire du biogaz. Un pilote à grande échelle devrait être mis en place en 2019.

La ville de Maisons-Laffitte va fournir du fumier de cheval à la Step de Seine-Aval gérée par le [Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne \(Siaap\)](#). Un accord-cadre de partenariat vient d'être signé dans ce sens entre la ville et le syndicat d'assainissement. L'objectif ? Valoriser des ressources locales et mettre en place des synergies. En effet, Maisons-Laffitte est voisine de la Step de Seine-Aval et produit des fumiers équins à travers son célèbre hippodrome. Dans la station d'épuration, les boues sont déjà méthanisées et produisent chaque année environ 400 Gwh d'énergie sous forme de biogaz. Cela permet à la Step d'être autonome en énergie à plus de 60 %. La ville pourrait fournir près de 20 000 tonnes de fumiers équins par an. Mélangés aux boues de la Step, ils permettraient la production de biogaz voire même de biométhane. Dès cette année, des tests seront réalisés dans les laboratoires du [Siaap](#) pour déterminer le pouvoir méthanogène de ces fumiers et le mélange avec les boues. Le projet s'intégrera aussi au partenariat d'innovation lancé entre le [Siaap](#) et le Sycotom visant à co-méthaniser des boues avec des déchets ménagers. Par ailleurs, le programme Mocopée lance un axe de recherche sur ces problématiques. Un pilote à grande échelle devrait être mis en place en 2019 afin de débiter les essais opérationnels en 2020. Ce projet s'inscrit dans le plan stratégique [Siaap 2030](#), élaboré de manière participative avec les élus et les salariés, qui définit les orientations majeures du syndicat.



# Le fumier des chevaux va alimenter la commune en gaz

Environ 1 400 équidés vivent dans les différentes écuries de la ville, qui pourrait fournir, dès 2020, entre 15 000 et 20 000 t de fumier par an. Soit environ 600 000 m<sup>3</sup> de biométhane.

## MAISONS-LAFFITTE

PAR SÉBASTIEN BIRDEN

**O**n le savait être un excellent fertilisant organique, le fumier de cheval va également devenir très bientôt une véritable source d'énergie. La ville de Maisons-Laffitte et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) viennent en effet de signer un accord-cadre de partenariat afin de « valoriser cette ressource locale ».

Il s'agit en fait d'associer, dans les circuits de l'usine voisine d'Achères, les fumiers équins produits dans la « cité du cheval » aux boues d'épurations afin de produire, grâce à la technique de la méthanisation, un biogaz susceptible, une fois traité, d'alimenter le réseau. « Jusqu'à maintenant, le fumier était collecté puis partait en camion vers les champignonnières de Saumur (Maine-et-Loire), explique Philippe Liégeois, conseiller municipal de Maisons-Laffitte, délégué au développement durable. Ce n'était pas satisfaisant d'un point de vue environnemental. Alors nous avons réfléchi à un projet d'économie circulaire capable de produire de l'énergie. »

**« ON ESPÈRE VOIR LA PREMIÈRE MOLÉCULE SORTIR DE L'USINE FIN 2019 »**  
**PHILIPPE LIÉGEOIS,**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**

L'année 2017 sera consacrée aux tests en laboratoire « afin de déterminer précisément la capacité du fumier à produire du biométhane (la forme traitée du biogaz) », avant la réalisation, courant 2018, d'un pilote industriel. « On espère voir la première molécule sortir de l'usine fin 2019 », annonce le conseiller municipal.

Avec 1 400 chevaux résidant à l'année à Maisons-Laffitte, la ville pourrait fournir entre 15 000 et 20 000 t de fumier par an. Soit environ 600 000 m<sup>3</sup> de biométhane. Cette énergie renouvelable servira

dans un premier temps, c'est-à-dire dès 2020, aux véhicules de la ville roulant au gaz. « On en a cinq pour l'instant, des véhicules légers et des camionnettes, mais l'idée est d'élargir la flotte », indique Philippe Liégeois, pour qui l'objectif à long terme est de « faire en sorte que tout ce qui fonctionne au gaz dans la commune soit produit par les fumiers équins ». Un projet « ambitieux mais stimulant » qui, selon l'élu, vise également, « à aider la filière équine actuellement en difficulté en participant notamment à moderniser son image ».

[@LeParisien\\_78](#)

## CONTACTEZ-NOUS

**?** Une question d'actu sur votre ville ? La rédaction vous répond. [onvousrepond78@leparisien.fr](mailto:onvousrepond78@leparisien.fr)



Maisons-Laffitte. L'énergie renouvelable servira, dans un premier temps, aux véhicules de la ville roulant au gaz.

# les fumiers équins produiront de l'énergie

*Michel Seimando*

Le [Siaap](#) et la municipalité ont signé un partenariat pour valoriser les ressources des fumiers équins et des boues d'épuration.

En droite, Olivier Rousselot, directeur du développement et prospective au [Siaap](#), décrivant l'assainissement. À gauche, Jacques Myard et le président du [Siaap](#), Belaïde Bedreddine.

L'usine du [Siaap \(Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne\)](#) installée depuis 1940 sur la plaine d'Achères à

Maisons-Laffitte est l'une des plus grandes d'Europe.

Horizon 2020

« Lorsque nous traitons l'eau des habitants, nous produisons des boues qui vont donner des matières fermentées. Et ces matières fermentées qui digèrent les boues produisent du méthane et plus généralement de l'énergie destinée au chauffage, à créer de l'électricité et participe à notre autoconsommation à hauteur de 60 % de nos besoins. »

Olivier Rousselot, directeur du développement et prospective au [Siaap](#), est intarissable sur le sujet. Chaque année, l'usine assainit l'eau de plus de 6,5 millions d'habitants. Avec ses vingt-huit digesteurs de boue, le [Siaap](#) non seulement produit de l'énergie grâce aux

bactéries qui digèrent les boues mais la stocke pour l'utiliser tout au long de l'année. Sur le plan des chiffres, ce n'est pas rien : 130 000 t de boue digérées par an donnent 60 millions de m<sup>3</sup> de gaz. En énergie, ça donne 450 gigawatts par an soit l'équivalent du chauffage de 130 000 logements ou la consommation de l'usine marémotrice de la Rance ! Le partenariat signé avec la ville de Maisons-Laffitte marque une nouvelle étape dans la modernité et l'innovation du site. « Nous cherchons à trouver un procédé afin d'intégrer le fumier de cheval dans sa transformation en énergie. Le fumier est plus sec que nos boues, il nous faut donc réfléchir à trouver le pilote industriel d'ici à deux ans afin de pouvoir en 2019 voire 2020 sortir les premières bulles de gaz provenant de la transformation des fumiers. »

Bien sûr, l'apport des « 1 400 chevaux de Maisons-Laffitte », selon les chiffres de Philippe Liégeois, conseiller municipal délégué au Développement durable n'est pas énorme au regard des quantités de boue traitées par l'usine - on parle de 15 000 t de fumier équin - mais l'innovation et l'instauration d'un circuit vertueux sont à souligner. « Nous n'aurons plus les camions qui transportent notre fumier vers les champignonnières, explique l'élu.

Par ailleurs, avec ce partenariat nous allons valoriser la filière hippique et annoncer dans quelques années sur nos voitures qui roulent au GNV que nous roulons grâce aux chevaux ! »

Le président du [Siaap](#) Belaïde Bedreddine a salué « une coopération efficace avec Maisons-Laffitte » ainsi qu'un « défi environnemental qui impose une logique d'économie circulaire, dans le cadre de la transition énergétique. Nous ouvrons ici le champ expérimental entre un outil industriel et les centres hippiques. » Un défi

Jean-Paul Gallorini, le célèbre entraîneur de chevaux de course qui a créé l'association Sauveons Maisons-Laffitte, a salué une « démarche qui vise à faire entrer le monde du cheval dans une nouvelle ère ». Jacques Myard, le maire, a rappelé la devise de Lavoisier « Rien ne se perd, tout se transforme » en paraphant le partenariat. ■